



9 HOLES TOUR SUDFRANCEGOLF 2021

Manche du Golf de Gévaudan

Samedi 19 Juin 2021

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouverte à tous joueurs Dames et Messieurs, tous HCP, Membre et/ou Abonné de l'une des Associations des Golfs suivantes : Font-Romeu, Montescot, Lamalou-les-Bains, et Gévaudan, sous les conditions suivantes :

- Chaque manche de ce Circuit sera limité à **48 Joueurs**, soit **12 Joueurs autorisés par Club**
- La licence doit être active et le certificat médical entériné par la FFgolf
- Inscription et règlement via la plateforme dédiée : Linscription.com

FORMULE DE JEU ET CLASSEMENT

FORMULE DE JEU :

Compétition sur 18 Trous.

La compétition se joue à deux, équipes libres, possibilité de changer de coéquipier (es) pour chacune des manches. Les HCP seront ramenés à 36.

Les rencontres ont lieu en shot gun, départ à 9 h, en formule **Scramble à deux** et seront suivies d'un déjeuner. Tee Gift et une pause fraîcheur au Trou n° 9 sont également prévus.

Calendrier initial 2021

Samedi 19 Juin – GEVAUDAN / Domaine de Barres – Samedi 17 Juillet – LAMALOU-LES-BAINS –
Samedi 11 Septembre – FONT-ROMEU – Samedi 16 Octobre – MONTESCOT

Compte tenu de la crise sanitaire des adaptations de ce Calendrier sont possibles

Départs :

Dames : Marques rouges, Messieurs : Marques jaunes.

CLASSEMENT :

Les 2 meilleurs scores en brut et les 8 meilleurs scores en net

Le Club vainqueur sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points

Dotation des points : le Brut prime le Net.

Une équipe classée en Brut ne peut pas être classée en Net,

L'attribution des points se fait dans l'ordre suivant : 1er brut : 3 pts ; 1er net : 3 pts; 2°brut: 2 pts; 2°net: 2 pts; 3°net 1 pt; 4° net: 1 pt; 5° net: 1 pt; 6°net: 1pt; 7° net : 1 pt1; 8°net: 1pt

Le Club vainqueur sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points au total des 4 compétitions

Le Trophée sera remis lors de la dernière manche à Montescot.

DOTATION :

Pour chaque manche, il sera procédé à une remise des prix.

Seront récompensés :

- La meilleure équipe en Brut
 - Les 5 meilleures équipes en Net
- Le Brut prime le Net.

Lors de la dernière compétition, au Golf de Montescot, il sera procédé au tirage au sort d'un « Super Lot ».

Celui-ci concernera l'ensemble des Joueurs du circuit ayant au minimum participé à deux des épreuves du Calendrier.

Disqualification : Le non-respect des règles de Golf et du présent règlement entrainera la disqualification du fautif.

ENGAGEMENTS ET ORGANISATIONS DES RENCONTRES

La Compétition est organisée par les Golfs 9 Trous Adhérents du GIE Sudfrancegolf.
Elle est gérée directement par ces mêmes Golfs, avec la participation active des Présidents et/ou Capitaines des Associations Sportives locales.

L'Inscriptions des équipes et les règlements sont à effectuer directement sur la plateforme dédiée Linscription.com suivant le lien suivant : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=70695>

A titre informatif, il est rappelé, que le règlement par CB n'est en rien définitif. Il s'agit de la prise d'une empreinte bancaire. Aussi, en cas de désistement ou scratch pour un motif légitime le montant de l'inscription ne sera pas prélevé.

TARIFS (par personne) :

- **Tarif Abonné du Club Organisateur : 55 €**
 - Comprenant :
 - Repas et Soirée festive du vendredi, ½ vin pichet et café.
 - Droit de jeu
 - Café d'accueil
 - Pause fraîcheur trou n°9
 - Déjeuner du jour de la Compétition, ½ vin pichet et café.
(Les Extras et supplément sont à la charge des participants)

- **Tarif Joueur des 3 autres Clubs : 95 €**
 - Comprenant :
 - Parcours de reconnaissance du Vendredi
 - Repas et Soirée festive du vendredi, ½ vin pichet et café.
 - Droit de jeu
 - Café d'accueil
 - Green fee Compétition
 - Pause fraîcheur trou n°9
 - Déjeuner du jour de la Compétition, ½ vin pichet et café.
(Les Extras et supplément sont à la charge des participants)

- **Tarif Accompagnant Joueur pour les 4 Clubs : 50 €**
 - Comprenant :
 - Repas et Soirée festive du vendredi, ½ vin pichet et café.
 - Café d'accueil
 - Pause fraîcheur trou n°9
 - Déjeuner du jour de la Compétition, ½ vin pichet et café.
(Les Extras et suppléments sont à la charge des participants)

HEBERGEMENT :

Chacun des Golfs organisateurs propose en annexe de ce règlement une formule hébergement à **réserver directement auprès des Hôteliers partenaires.** (Voir Annexe, ci-après)

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA COMPÉTITION

Les règles fédérales s'appliquent à l'ensemble de ce Circuit, les règles ci-dessous les complètent :

RÈGLES SPÉCIFIQUES DE JEU :

Chaque équipe jouera sa balle dans l'ordre qu'il souhaite. L'emplacement de la balle retenue devra être marqué d'un tee, la balle pourra être placée une fois à une longueur maximale d'une carte de cette marque.

Afin d'accélérer le jeu, chaque joueur joue sa balle sans attendre.

Aucun joueur d'un binôme n'est autorisé à aller voir l'emplacement de sa balle ou de celle de son partenaire avant que le second joueur ne joue. En cas d'infraction le comité d'épreuve statuera.

RÈGLES SPÉCIFIQUES CONCERNANT LES VOITURETTES :

Il est admis de jouer en voiturette, cependant, sachant que tous les Golfs ne disposent pas d'un nombre suffisant de voiturettes, celles-ci sont donc à partager entre les Clubs et les Joueurs.

Concernant les voiturettes, la priorité sera donnée aux Joueurs disposant d'un certificat médical.

Si le nombre de voiturettes s'avère insuffisant, celle-ci seront réparties de manière équitable entre les différents Clubs et Joueurs.

Les souhaits de réservations voiturettes seront également prises par les Clubs, via la plateforme de réservation en ligne. Ces souhaits ne donnent pas de priorité, et ne valent pas réservation définitive. Si la location de la voiturettes est acceptée, le joueur sera avisé par le Club organisateur et le règlement devra être effectué le jour même de la compétition, au desk du Club.

A titre indicatif les Golfs organisateurs disposent des voiturettes suivantes :

- Font-Romeu : 8
- Montescot : 1
- Lamalou-les-Bains : 3
- Gévaudan : 4



ANNEXE HEBERGEMENT GOLF DU GEVAUDAN

HEBERGEMENT SUR SITE – DOMAINE DE BARRES OFFRE HÔTEL PARTENAIRE

Contact Hôtel : +33 (0)4 66 46 08 37
Contact Golf: +33 (0)6 50 16 58 13
Site Web : www.domainedebarres.com

- Tarifs ci-après communiqués à titre indicatif et à confirmer lors de la réservation.
- Les porteurs de la Carte Golfy bénéficieront de 15% les prix publics hébergement et demi-pension.

- Chambre standard : 99 €
- Chambre confort : 129 €
- Chambre Supérieure : 149 €
- Petit-déjeuner : 15 € / pers.
- Diner : 36 € (menu "Découverte" 3 plats, hors boissons) / pers.

Forfait demi-pension Hôtel :

Sur la base d'une occupation de 2 personnes par chambre :
171€ en chambre standard
196€ en chambre confort
213€ en chambre supérieure.

A partir de 85€/ personne en demi-pension hôtel sur une base double ou twin (hors boissons et suppléments).

Forfait Cottage 4/6 pers. et 6/8 pers. :

A partir de 80€/ personne en demi-pension hôtel sur une base double ou twin (hors boissons et suppléments).

RESERVATIONS A EFFECTUER DIRECTEMENT AUPRES DE L'HÔTEL

